



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 seront déposés à la table du conseil lors de la séance extraordinaire de la susdite municipalité qui aura lieu le mercredi 18 mai 2022 à 19 h30 à l'hôtel de ville 550, rue Notre-Dame, Montebello.

Mario Briggs
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, 13e jour du mois de mai entre 10 h 00 et 17 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce treizième jour du mois de mai deux mille vingt-deux.

Mario Briggs
Directeur général et greffier-trésorier